

Écrit par le 23 juillet 2024

Xavier Simon confirmé à la tête de la direction de Citadis

Le dernier conseil d'administration de [Citadis](#) vient de confirmer [Xavier Simon](#) au poste de directeur de cette SEM (Société d'économie mixte) créée en 1960 à l'initiative du Département de Vaucluse et de la Ville d'Avignon.

Jusqu'alors directeur par intérim de Citadis, Xavier Simon voit donc ses fonctions validées définitivement par le conseil d'administration de cette structure d'aménagement présidée depuis la fin de l'année dernière par Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse, dans le cadre d'une présidence tournante tous les 3 ans avec la commune d'Avignon.

Pour rappel, le conseil d'administration de cette SEM, qui est l'une des plus anciennes de France, avait auparavant révoqué Virginie Delormel à l'automne 2020 de son poste de directrice générale. Cette dernière, nommée en juin 2019, avait alors laissé sa place à Xavier Simon qui était jusqu'à présent directeur aménagement de Citadis.

Diversification du spécialiste de la restructuration des centres anciens

Outil d'aménagement des collectivités locales, la SEM assure principalement l'étude et la réalisation d'opérations d'aménagement. Elle peut, en outre, réaliser de manière générale toutes les opérations mobilières, immobilières, commerciales et financières compatibles avec ses objets.

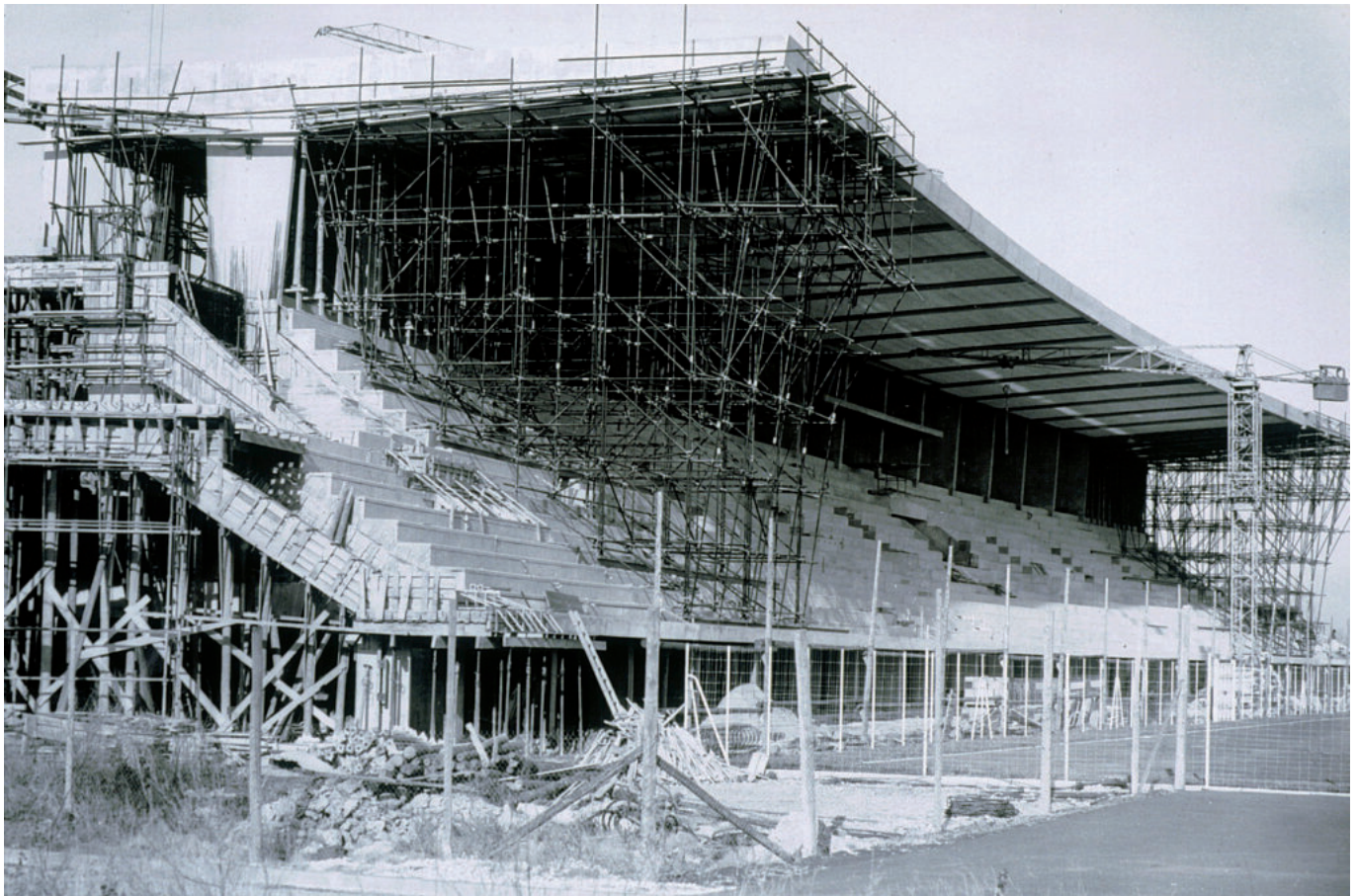
Si Citadis a été la première société d'économie mixte en France à restructurer un centre ancien avec le quartier de la Balance à Avignon il y a près de 60 ans maintenant, la société intervient également dans des opérations de renouvellement urbain, de maîtrise de l'urbanisation de nouveaux espaces, d'aménagement de zones économiques et de parcs d'activités ainsi que dans le domaine de la construction hospitalière.

Le tout avec une volonté d'offrir le maximum de solutions en termes de développement durable. La SEM propose ainsi des constructions bioclimatiques et réfléchit systématiquement à des innovations possibles, comme les constructions à énergie positive produisant des énergies renouvelables.

Plus de 60 ans à bâtir le Vaucluse

Par le passé la SEM a été de tous les grands projets du territoire. Ainsi, dans les années 1960 Citadis (alors appelée SDEV - Société d'équipement, de développement et de valorisation) a notamment accompagné les travaux du parc des sports d'Avignon, de l'usine de traitement des déchets de Vedène, de la zone industrielle de Sorgues, de la ZAC Croix-de-Novès à Avignon, de la rénovation du quartier Fangas à Cavaillon, l'implantation du centre commercial Cap-Sud...

Ecrit par le 23 juillet 2024



Depuis 1960, Citadis est intervenu dans les plus grands chantiers d'aménagement structurants d'Avignon et du Vaucluse comme ici avec le parc des sports. © DR/Citadis/Archives

Dans les années 1970, elle est aussi intervenue sur la rocade d'Avignon, le pont de l'Europe, le parc des expositions d'Avignon, la zone d'activités de Courtine, les 270 logements à la Condamine à Cavaillon, le parking du Palais des Papes, le collège de Cavaillon...

La décennie suivante : caserne des pompiers de Fontcouverte, gare routière d'Avignon, réalisation de la percée Favard, Agroparc avec l'installation de la Chambre d'agriculture ainsi qu'un IUT et un IUP, résorption de l'habitat insalubre dans le secteur Philonarde à Avignon, ZAC de la Charbonnières à Villeneuve-lès-Avignon ou bien encore destruction des barres de Champfleury à Avignon seront au menu des années 1980-1989.

Ecrit par le 23 juillet 2024



La construction du parking du palais des papes. © DR/Citadis/Archives

Entre 1990 et 2010, les réalisations ne se comptent plus également : réhabilitation du centre-ville de Carpentras, université de Sainte-Marthe, transfert de l'hôpital Henri-Duffaut, rénovation de la place de la Principale et restructuration du secteur de l'Oratoire à Avignon, ZAC du Cours Bournissac à Cavaillon, réalisation de cités scolaires mixtes (collèges et lycées) pour le compte de la Région et du Département, résidence étudiante du campus de la CCI à Avignon, le Clos Folard à Morières-lès-Avignon, conservatoire du Grand Avignon, zone d'activités Saint-Martin à Pertuis, maison de l'alimentation à Agroparc, siège du Grand Avignon à Agroparc, maison de Pays à Carpentras, rénovation du centre-ville du Pontet, zone commerciale de la Castelette à Avignon, parking Jean-Jaurès à Avignon, hôtels d'entreprises dans le cadre de la Zone franche urbaine d'Avignon, collèges de Morières et de Cavaillon...

Le collège de Cavaillon. © DR/Citadis/Archives

Plus récemment, l'extension de la pépinière Créativa, le Victoria, Technicité et Hamadryade à Agroparc, le programme immobilier l'Écusson à Châteauneuf-de-Gadagne, le futur bâtiment Signal à Agroparc, le nouveau quartier 'Cœur de ville' de Sarriens, l'Esat La Roumanière, l'écoquartier Joly-Jean à Avignon, le parc d'activités de Perréal à Apt, la requalification du centre-ville de Carpentras, le Village de métiers, la

Ecrit par le 23 juillet 2024

Fabrica ou bien encore la Zac des Garrigues à Bédarrides sont autant de projets réalisés ou à voir le jour prochainement.

Egalement à la tête de la SPL Territoire Vaucluse

Citadis compte aussi plusieurs filiales et pilote la Société publique locale (SPL) [Territoire Vaucluse](#). Créée en mars 2014 par le Conseil départemental de Vaucluse, cet outil au service des projets d'aménagement des communes et communautés de communes regroupe maintenant près d'une trentaine de membres. Les SPL sont des sociétés détenues à 100% par des collectivités locales à condition que celles-ci aient un contrôle analogue à celui qu'elles exercent sur leurs propres services, les SPL peuvent être saisies directement par leurs actionnaires sans mise en concurrence. Les collectivités retrouvent ainsi avec cet outil une grande facilité de mobilisation en faveur de leurs projets.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Territoire Vaucluse partage avec Citadis une même direction et un même pôle opérationnel. A ce titre, Xavier Simon assure donc aussi la direction de la SPL.

Appel à projet pour le parc mixte de Saint Joseph au Thor

La [SPL \(Société publique locale\) Territoire Vaucluse](#) et la [Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) lancent un appel à projet à l'attention des investisseurs gestionnaires des programmes immobiliers sur le nouveau parc d'activité Saint Joseph au Thor. Il s'agit d'implanter un programme mixte principalement dédié à de l'hôtellerie, de la restauration et des activités annexes.

Idéalement situé sur la parcelle 3 à l'entrée du parc dans la zone tertiaire, les travaux de viabilité de 60 lots sont terminés et les premières constructions ont déjà débuté. Le parc permettra l'installation d'une soixantaine d'entreprises et de plusieurs centaines de nouveaux emplois.

Le parc d'activités Saint Joseph

D'une superficie d'environ 17 hectares, en prolongement de la zone d'activités de la [Cigalière](#), [le parc d'activités de Saint Joseph](#) a pour vocation d'accueillir des entreprises tertiaires, artisanales et industrielles en complément des zones voisines (Saint Louis, la Croix de Tallet, les zones industrielles de la Grande Marine et de la Petite Marine). Labellisé 'Parc+', label mis en place par le Conseil régional de Paca ([Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)), le parc est engagé dans des actions de qualité et de performance durable. Un schéma d'aménagement avec découpage a été conçu, toutefois, ces surfaces peuvent être

Ecrit par le 23 juillet 2024

découpées à la demande en fonction des besoins.

La zone d'activités Saint Joseph s'étend sur 17 hectares

Un programme mixte

Le projet se positionne sur un terrain de 4 861 m² et permet une surface de 2 500 m² répartie sur trois niveaux. L'objectif est d'implanter un hôtel restaurant et annexes dans le programme 'Vallis Clausa'. Une configuration de l'hôtel sur trois niveaux est envisageable : RDC (rez-de-chaussée) - R+1 - R+2, avec un espace accueil, salon petit déjeuner soit au total 71 chambres. Sur deux niveaux : RDC et R+1 ou R+1 et R+2, avec un espace accueil, salon petit déjeuner soit au total 46 chambres.

Le porteur du projet peut se limiter uniquement au projet hôtelier qui peut être complété par une salle de réunion sur 250 m² en rez-de-chaussée du bâtiment et des terrasses extérieures. Autre possibilité : un espace restauration de 250 m² en terrasse en rez-de-chaussée et une salle de séminaires de 250 m². Le reliquat du programme pourrait être dédié à des espaces tertiaires. Chaque porteur de projet aura la latitude d'organiser et de définir son programme en fonction de son enseigne et de son modèle économique.

70 places privatives sont prévues

En forme de L, le parc bénéficie d'un grand parking qui dessert l'ensemble du bâtiment par le sud. 70 places privatives positionnées en surfaces sont également prévues. Elles sont complétées par un parking public situé à proximité immédiate. Le bâtiment bénéficie d'une exposition solaire nord/sud et une résille vient envelopper le bâtiment pour protéger du soleil.

Les terrains sont vendus entièrement viabilisés. Le traitement des eaux pluviales est fait à l'échelle du parc et toutes les autorisations administratives ont été obtenues dans le cadre de la réalisation de la ZAC (Zone d'activité commerciale). À ce jour le taux de commercialisation atteint 90 %.

Le prix

Le terrain est vendu totalement viabilisé au prix de 150 € HT/m² de terrain soit 729 150€ HT, avec la possibilité de construire 2 500 m² de surface de plancher. Le permis de construire sera déposé après avis favorable de l'architecte conseil. L'instruction est assurée par les services de la Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse.

Les candidats intéressés sont invités à se manifester avant 16 avril 2021 à 14h et à transmettre une plaquette de présentation de leur structure par courrier ou par mail à l'adresse suivante : dbiscarrat@citadis.fr. Pour plus de renseignements sur le parc d'activités : <https://www.za-stjoseph.com/>